



# CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E124364 VALABLE JUSQU'AU 05/10/2020



ÉDITÉ LE 28/02/2020

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/03/1996

Raison sociale : K PAR K

Forme juridique : SAS  
DEPUIS LE 16/04/2016

Capital : 250 000

2 ALLEE DES NIELLES  
ZI LES CESARDES  
74600 SEYNOD

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ANNECY

Siren : 401 375 316 01724

Téléphone : 04 50 33 92 10

Fax : 04 50 33 92 15

Code NACE : 4799A

Numéro caisse de congés payés : 05075200W

Portable :

Responsabilité légale :  
GANDY NICOLAS PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 56 052 845

Assurance Responsabilité Civile :

ZURICH INSURANCE 7 400 028 052

Site Internet : [www.kpark.fr](http://www.kpark.fr)

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2018

E-mail : [contact@kpark.fr](mailto:contact@kpark.fr)

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 8 942 042

Tranche de classification : CA7

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire	16	06/10/2016
	Nombre total de qualifications : 1		

\* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB ou BIENNALE) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Alain MAUGARD

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BELLEGARDE  
188 ROUTE DE CROIX JEAN JACQUES  
CS0013 - CHATILLON EN MICHAILLE  
01204 VALSERHONE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E124364

VALABLE JUSQU'AU 05/10/2020

ÉDITÉ LE 28/02/2020

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/03/1996  
Forme juridique : SAS  
Capital : DEPUIS LE 16/04/2016  
250 000

Raison sociale : K PAR K (AGENCE)

2 ALLEE DES NIELLES  
ZI LES CESARDES  
74600 SEYNOD

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ANNECY

Téléphone : 04 50 33 92 10

Fax : 04 50 33 92 15

Portable :

Siren : 401 375 316 01724

Code NACE : 4799A

Site Internet : www.kpark.fr

Numéro caisse de congés payés : 05075200W

E-mail : contact@kpark.fr

Assurance Responsabilité Travaux :  
ALLIANZ IARD 56 052 845

Responsabilité légale :  
GANDY NICOLAS PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :  
ZURICH INSURANCE 7 400 028 052

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2018

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	06/10/2016

## Domaines RGE de travaux couverts

Domaines	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes extérieures	01/12/2014

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Alain MAUGARD

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BELLEGARDE  
188 ROUTE DE CROIX JEAN JACQUES  
CS0013 - CHATILLON EN MICHAILLE  
01204 VALSERHONNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessous, en vigueur à la date de la demande.